



Bulletin Officiel

N° 4973 Vendredi 06 Novembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>AVIS DE SOCIETES</u>	
<u>AVIS DE BOURSE</u>	
RADIATION DE LA VALEUR SYPHAX AIRLINES DU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE	2
<u>AVIS DU CMF</u>	
REPRISE DES NEGOCIATIONS DES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES SUR LE MARCHE HORS-COTE	3
<u>AVIS DE SOCIETES</u>	
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>	
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ –	4-5
<u>DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS</u>	
MAC HORIZON 2022 FCP	6
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-2 »	7-11
<u>COURBE DES TAUX</u>	12
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	13-14
<u>ANNEXE I</u>	
LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
<u>ANNEXE II</u>	
<u>ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015</u>	
- CAP OBLIG SICAV	
- MAXULA PLACEMENT SICAV	
- ATTIJARI VALEURS SICAV	

AVIS DE LA BOURSE

**RADIATION DE LA VALEUR SYPHAX AIRLINES
DU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE**

La Bourse informe qu'à partir du vendredi 6 novembre 2015, la société Syphax Airlines sera radiée du Marché Alternatif de la Cote de la Bourse et transférée au marché Hors-cote selon les dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.

La reprise de la cotation des actions de la société Syphax Airlines sur le marché Hors-Cote fera l'objet d'un communiqué du CMF.

AVIS DU CMF

**REPRISE DES NEGOCIATIONS
DES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES
SUR LE MARCHE HORS-COTE**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Syphax Airlines, du public et des intermédiaires en bourse que la reprise des négociations des actions de ladite société intervientra à partir du vendredi 6 novembre 2015, sur le marché Hors-Cote, selon les dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELSSOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT
-STEQ-

Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis –

La société Tunisienne d'Equipement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2015.

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT						
NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	3ème TRIMESTRE		Du 01/01 au 30/09		EXERCICE
		2015(*)	2014	2015(*)	2014	
REVENUS (H.T)	Dinar	10 335 270	11 770 904	32 449 444	33 271 394	44 245 660
COUT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	8 009 957	9 273 386	25 394 256	26 063 221	34 722 757
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	490 807	609 846	1 293 349	1 753 532	2 264 611
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	55	839	81 308	107 172	278 648
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	557 083	-191 303	-2 221 658	-1 930 870	-1 294 312
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			100	110	92
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	1 600	1 600	1 600
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	734 953	709 126	2 313 585	2 006 072	2 833 424
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	+1	+4	137	132	132

NB :

(*) Les indicateurs du 3ème trimestre 2015, à caractère comptable, ont été déterminés par référence à l'arrêté semestriel certifié (en juin 2015)

- Suite -

- (1) : Coût des ventes.
- (2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change. Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.
- (3) Les chiffres trimestriels représentent la variation entre le début et la fin de la période en question
- (4) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.
- (5) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants:

Une diminution des ventes a été enregistrée au terme du troisième trimestre 2015 (-12,2% par rapport à 2014) cependant cet écart négatif est de l'ordre de -2,4% pour les 9 premiers mois de l'année.

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

MAC HORIZON 2022 FCP **Fonds Commun de Placement** **Agrément du CMF n°40-2014 du 18 septembre 2014**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **MAC HORIZON 2022 FCP** aura lieu le **09 novembre 2015**.

MAC HORIZON 2022 FCP présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: MAC HORIZON 2022 FCP
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Mixte
Type	: OPCVM de capitalisation
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Adresse	: Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis
Montant initial	: 100.000 dinars divisés en 1.000 parts de 100 dinars chacune
Références de l'agrément	: Agrément n°40-2014 du 18 septembre 2014
Date de constitution	: 15 mai 2015
Durée de vie	: 7 ans à compter de la date de constitution
Promoteurs	: MAC SA et AMEN BANK
Gestionnaire	: MAC SA Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis
Dépositaire	: AMEN BANK Avenue Mohamed V-1002 Tunis
Distributeur	: MAC SA Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) de 5% pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'écoulement des trois premières années de la vie du fonds, et de 3% pour les opérations de rachat effectuées durant les quatre années restantes.

Pour plus d'informations sur MAC HORIZON 2022 FCP, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°15-0918 en date du 09 novembre 2015 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de la société MAC SA- intermédiaire en bourse, sise au Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance-Les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **27 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-2 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable de TMM+2,30% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **16 novembre 2015** et clôturées au plus tard **le 25 décembre 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12 février 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16 novembre 2015** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 décembre 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **25 décembre 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,30% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% brut par an.

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe :

7,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

Taux fixe :

7,90% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25 décembre 2020** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **25 décembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **25 décembre 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25 décembre 2016** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2018** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,70 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,90% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,827%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,127%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,729 années** pour la catégorie A et **4,265 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 mars 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 06 février 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **20 octobre 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

- Suite -

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermediation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Attijari Leasing 2015-2» visée par le CMF en date du 30/10/2015 sous le numéro 15-917, du document de référence « Attijari Leasing 2015» enregistré par le CMF en date du 30/10/2015 sous le n°15-010 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2016.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 NOVEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003048	BTC 52 semaines 24/11/2015		4,831%	
TN0008003055	BTC 52 semaines 22/12/2015		4,856%	
TN0008003063	BTC 52 semaines 26/01/2016		4,886%	
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,905%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,926%	1 000,794
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,930%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,954%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		5,010%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		5,034%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		5,084%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		5,109%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,115%	954,598
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016	5,139%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,217%	1 000,225
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,696%	1 016,019
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,124%		983,296
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,177%	982,218
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,188%	830,362
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,206%	978,860
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,273%	971,483
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,321%	965,967
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,338%	974,366
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,433%	1 023,691
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,451%	954,171
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,499%		971,627
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,509%	967,277
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,534%		981,961

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	157,519	157,533		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	106,229	106,240		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,947	13,949		
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	102,227	102,237		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,437	1,438		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
6 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,542	38,546		
7 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,271	52,275		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	141,493	140,587		
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	527,349	524,098		
10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	115,305	114,943		
11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	122,386	122,041		
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	127,014	127,516		
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,006	113,231		
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	93,287	92,605		
15 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	136,891	136,978		
16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	87,395	86,713		
17 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	98,877	98,471		
18 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	117,751	117,411		
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	114,536	114,111		
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	77,505	77,029		
21 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,050	103,882		
22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	91,428	91,171		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
23 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 475,690	1 479,025		
24 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 327,354	2 310,829		
25 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,095	110,217		
26 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	105,649	105,516		
27 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	134,478	134,639		
28 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	131,520	132,353		
29 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	14,655	14,750		
30 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 076,194	5 107,751		
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 906,480	4 931,981		
32 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,228	2,197		
33 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	1,991	1,973		
34 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,028	1,024		
35 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,027	1,027		
36 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,022	1,022		
37 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,015	1,014		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
38 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,957	107,969
39 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	103,314	103,324
40 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	105,244	105,254
41 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,877	101,889
42 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	103,472	103,485
43 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,751	106,761
44 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,838	103,850
45 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	102,112	102,122
46 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,618	104,629
47 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	101,539	101,550
48 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,677	103,688
49 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	103,005	103,016
50 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	106,022	106,033
51 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,873	104,884
52 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,974	102,983
53 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	102,055	102,066
54 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	104,217	104,227
55 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	102,190	102,202
56 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	103,339	103,350
57 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	104,462	104,472
58 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	102,157	102,169
59 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,871	102,882
60 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	104,466	104,475
61 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,960	101,970
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
62 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,510	10,512
63 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,944	102,955
64 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	103,241	103,252
65 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	102,614	102,625	
66 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,087	10,088	

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,993	101,067
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	57,994	58,029
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	140,018	139,457
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 420,346	1 412,797
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,295	110,065
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	105,271	104,767
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	86,013	85,706
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,864	16,856
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	263,860	262,883
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,577	29,444
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 230,457	2 220,849
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	68,133	68,071
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,601	53,556
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,521	93,460
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	98,511	98,363
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	81,854	81,724

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,040	11,040
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	11,894	11,889
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,526	14,529
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	13,789	13,752
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,311	12,260
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,064	11,043
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,273	10,254
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,605	10,607
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	131,952	131,456
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	128,320	127,993
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	11,080	9,009	9,015
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	92,938	93,225
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	18,414	18,301
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	77,414	77,515
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	79,247	79,366
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,428	96,529
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE *	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA *	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	88,270	88,198

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,612	106,865
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	97,750	97,260
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	129,235	129,358
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,054	9,199
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	107,697	107,822
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	117,150	116,900
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	100,825	100,436
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	95,816	94,946
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	184,465	182,397
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	172,166	171,285
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,627	148,479
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 861,093	12 672,467
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,502	18,055
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	131,097	129,809
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	95,218	94,289
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	119,641	118,757
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	9 015,361	8 857,940
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,312	8,314
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	92,181	91,978
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	968,343	968,414

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,562	102,297
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								

123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,385	8,427
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	91,344	90,387

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{eme}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de « FCP SERENA VALEURS FINANCIERES », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Daghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41.. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériaux Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Megrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	Cité Ishbilia , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtil, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Bâtiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMECO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôteliers El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	

58.Société d'Investissements Hôteliers " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essââda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
64.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
65.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
66.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
68.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
69.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
70.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
71.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
72. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
73.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
74.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
75.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
76.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
77. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
78.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
79. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
80.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
83.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Hocine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	

96. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
98. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
99. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
100. Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
101. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
102. QATAR NATIONAL BANK -TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATEGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
117	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEase Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALEase Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des îles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-09-2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du troisième trimestre, l'actif de CAP OBLIG SICAV a été employé en des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing à hauteur de 10,17%. Ce taux est en dépassement de la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-09-2015, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 29 Octobre 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

BILAN ARRETE au 30-09-2015
(exprimé en dinar)

		<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	3.1	21 507 990	17 541 536	21 503 534
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		1 384 540	1 395 420	1 332 016
Obligations et valeurs assimilées		20 123 450	16 104 399	20 142 786
Autres valeurs		-	41 717	28 732
AC2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	6 251 733	11 284 970	6 286 925
Placements monétaires		5 032 094	6 464 215	6 001 348
Disponibilités		1 219 639	4 820 755	285 577
AC4 - Autres actifs	3.5	38	-	-
Total Actif		27 759 761	28 826 506	27 790 459
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.6	26 399	24 628	24 119
PA2 - Autres créateurs divers	3.7	7 474	9 219	6 917
Total Passif		33 873	33 847	31 036
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.8	26 924 404	27 963 024	26 729 131
CP2 - Sommes distribuables		801 484	829 635	1 030 292
Sommes distribuables des exercices antérieurs		136	68	64
Sommes distribuables de la période		801 348	829 567	1 030 228
Actif Net		27 725 888	28 792 659	27 759 423
Total Passif et Actif Net		27 759 761	28 826 506	27 790 459

ETAT DE RESULTAT

Période du 01-01-2015 au 30-09-2015

(exprimé en dinar)

		Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Période du 01-07-14 au 30-09-14	Période du 01-01-14 au 30-09-14	Exercice clos le 31-12-14
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	3.2	267 611	834 158	201 450	772 634
	Dividendes		-	38 014	-	45 714
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		267 611	795 787	200 859	724 471
	Revenus des autres valeurs		-	357	591	2 449
PR2 -	Revenus des placements monétaires	3.4	165 393	426 477	154 071	246 848
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		433 004	1 260 635	355 521	1 019 482	1 396 575
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.9	(83 438)	(231 651)	(76 118)	(190 157)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		349 566	1 028 984	279 403	829 325	1 130 596
CH2 -	Autres charges	3.10	(10 423)	(29 329)	(9 597)	(24 119)
RESULTAT D'EXPLOITATION		339 143	999 655	269 806	805 206	1 096 859
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		(184 330)	(198 307)	(76 598)	24 361
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		154 813	801 348	193 208	829 567	1 030 228
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		184 330	198 307	76 598	(24 361)
(annulation)						66 631
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		4 565	(9 482)	15 706	(3 037)
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		11 365	11 384	7 491	3 188
RESULTAT NET DE LA PERIODE		355 073	1 001 557	293 003	805 357	1 112 425

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-2015 au 30-09-2015

(exprimé en dinar)

	Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Période du 01-07-14 au 30-09-14	Période du 01-01-14 au 30-09-14	Exercice clos le 31-12-14
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	355 073	1 001 557	293 003	805 357	1 112 425
Résultat d'exploitation	339 143	999 655	269 806	805 206	1 096 859
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	4 565	(9 482)	15 706	(3 037)	8 039
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	11 365	11 384	7 491	3 188	7 527
AN2 - Distribution de dividendes	-	(1 171 962)	-	(966 930)	(966 930)
AN3 - Transactions sur le capital	(4 860 544)	136 870	(1 715 542)	4 684 397	3 344 093
a / Souscriptions	26 143 711	74 338 237	19 360 894	39 973 836	74 483 591
Capital	25 532 637	72 005 530	18 906 991	38 794 893	72 188 606
Régularisation des sommes non distribuables	(7 338)	(8 590)	(11 579)	(16 871)	(18 447)
Régularisation des sommes distribuables	618 412	2 341 297	465 482	1 195 814	2 313 432
b / Rachats	(31 004 255)	(74 201 367)	(21 076 436)	(35 289 439)	(71 139 498)
Capital	(30 206 969)	(71 809 022)	(20 543 482)	(34 184 879)	(68 825 365)
Régularisation des sommes non distribuables	5 479	5 453	9 130	9 776	8 817
Régularisation des sommes distribuables	(802 765)	(2 397 798)	(542 084)	(1 114 336)	(2 322 950)
Variation de l'actif net	(4 505 471)	(33 535)	(1 422 539)	4 522 824	3 489 588
AN4 - Actif net					
Début de période	32 231 359	27 759 423	30 215 198	24 269 835	24 269 835
Fin de période	27 725 888	27 725 888	28 792 659	28 792 659	27 759 423
AN5 - Nombre d'actions					
Début de période	315 024	266 466	295 216	232 930	232 930
Fin de période	268 425	268 425	278 898	278 898	266 466
Valeur liquidative	103,291	103,291	103,237	103,237	104,176
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	3,79%	3,81%	3,44%	3,78%	3,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 30-09-2015
(exprimés en dinar)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché du 30-09-2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-09-2015 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2015 à 21 507 990 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2015	% de l'actif net
<u>Titre OPCVM</u>	12 878	1 376 516	1 384 540	4,99%
SANADETT SICAV	12 878	1 376 516	1 384 540	4,99%
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>	221 500	19 486 554	20 123 450	72,58%
Emprunts d'Etat	22 000	3 920 104	3 998 269	14,42%
BTA MARS 2019 5,5%	1 985	1 905 501	1 954 316	7,05%
BTA MARS 2019* 5,5%	15	14 603	15 009	0,05%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	2 000 000	2 028 944	7,32%
Emprunts de sociétés	199 500	15 566 450	16 125 181	58,16%
AIL 2014-1	10 000	800 000	807 912	2,91%
ATB 2007-1	3 000	150 000	152 575	0,55%
ATL 2010/2	5 000	300 000	309 944	1,12%
ATL 2013/2	8 000	800 000	840 397	3,03%
ATL 2014/1	5 000	400 000	412 636	1,49%
Attij leasing 2014	10 000	1 000 000	1 045 864	3,77%
BTE 2010	2 000	100 000	100 170	0,36%
BTK 2012/1	15 000	1 071 450	1 118 790	4,04%
CIL 2010/2	2 000	40 000	41 565	0,15%
CIL 2012/1	2 500	100 000	102 426	0,37%
CIL 2012/2	5 000	300 000	309 444	1,12%
CIL 2013/1	2 000	200 000	209 502	0,76%
CIL 2014/1	10 000	800 000	809 824	2,92%
CIL 2014/2	7 000	700 000	728 454	2,63%
CIL 2015/2	3 500	350 000	351 288	1,27%
EWL 2010	20 000	400 000	412 608	1,49%
HL 2010/2	2 000	40 000	41 477	0,15%
HL 2014/1	15 000	1 500 000	1 584 504	5,71%
HL 2015/1	5 000	500 000	512 960	1,85%
HL SUB 2015/1	3 000	300 000	300 657	1,08%
Modern Leasing 2012	5 000	500 000	516 028	1,86%
SIHM2008	3 000	60 000	63 233	0,23%
TL 2012-2	7 000	420 000	435 019	1,57%
TL 2014/1	10 000	1 000 000	1 025 064	3,70%
TL 2014/2	13 000	1 300 000	1 364 449	4,92%
Tun Factor 2014-1	15 000	1 500 000	1 564 716	5,64%
UIB 2009/1	2 500	175 000	176 700	0,64%
UIB 2011-1	1 000	60 000	60 276	0,22%
UIB 2015	3 000	300 000	305 095	1,10%
Unifactor 2013	5 000	400 000	421 604	1,52%
Total	234 378	20 863 070	21 507 990	77,57%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 3^{ème} trimestre 2015 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 30/06/2015	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2015
<u>Titres OPCVM</u>	1 600 599	1 163 343	1 398 791	1 387 426	11 365	1 376 516
SANADET SICAV	1 600 599	1 163 343	1 398 791	1 387 426	11 365	1 376 516
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>	2 757 500	650 000	822 500	-	-	2 585 000
<u>Emprunts de sociétés</u>	2 757 500	650 000	822 500	-	-	2 585 000
CIL 2014/1	1 000 000	-	200 000	-	-	800 000
UIB 2009/1	187 500	-	12 500	-	-	175 000
CIL 2010/1	180 000	-	180 000	-	-	-
AIL 2014/1	1 000 000	-	200 000	-	-	800 000
ATL 2010/1	200 000	-	200 000	-	-	-
UIB 2011/1	70 000	-	10 000	-	-	60 000
BTE 2010	120 000	-	20 000	-	-	100 000
CIL 2015/2	-	350 000	-	-	-	350 000
HL SUB 2015/1	-	300 000	-	-	-	300 000
Total	4 358 099	1 813 343	2 221 291	1 387 426	11 365	3 961 516

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-07-2015 au 30-09-2015 totalisent 267 611 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2015 au 30-09-2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus des obligations de sociétés	219 642	653 943	128 026 (*)	339 414(*)	539 267
Revenus des Emprunts d'Etat	47 969	141 844	72 833(*)	385 057(*)	419 579
Revenus des FCC	-	357	591	2 449	2 873
Revenus des actions	-	38 014	-	45 714	45 714
Total	267 611	834 158	201 450	772 634	1 007 433

(*) Reclassé

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-09-2015 à 5 032 094 DT contre 7 011 385 DT au 30-06-2015.

Le détail des placements monétaires à la date du 30-09-2015 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2015	% actif net
Placement à terme	3 000 000	3 034 310	10,94%
PLT010316 6,55% BTK	1 000 000	1 004 019	3,62%
PLT021115 6,55% BTK	1 000 000	1 021 247	3,68%
PLT260116 6,55% BTK	1 000 000	1 009 044	3,64%
Certificats de dépôts	1 995 568	1 997 784	7,21%
CD_5%_111015 ATB	1 995 568	1 997 784	7,21%
TOTAL	4 995 568	5 032 094	18,15%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 165 393 DT pour la période allant du 01-07-2015 au 30-09-2015 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme, bons du trésor à court terme et certificats de dépôt au titre du troisième trimestre 2015.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2015 au 30-09-2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus des placements à terme	42 766	133 347	53 586	98 788	157 348
Revenus des Bons de trésor court terme	9 955	29 242	1 518	1 518	10 965
Revenus des certificats de dépôts	112 672	263 888	98 967	146 542	220 829
Total	165 393	426 477	154 071	246 848	389 142

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs s'élèvent au 30-09-2015 à 38 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Valeur au 30-09-2015	Valeur au 30-09-2014	Valeur au 31-12-2014
Retenue à la source Bon de Trésor	38	-	-

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 26 399 DT au 30-09-2015 contre 24 628 DT au 30-09-2014.

3.7- Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30-09-2015	Valeur au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
TCL	357	309	326
Retenue à la source	4 134	3 780	3 816
Redevance CMF	2 983	5 130	2 775
Total	7 474	9 219	6 917

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à - 4 505 471 DT et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	-4 660 261
Variation de la part Revenu	154 790
Variation de l'Actif Net	-4 505 471

Les mouvements sur le capital au cours du 3^{ème} trimestre 2015 se détaillent comme suit :

Capital au 01-07-2015

Montant: 31 584 665
Nombre de titres: 315 024
Nombre d'actionnaires : 574

Souscriptions réalisées

Montant: 25 532 637
Nombre de titres émis: 254 538
Nombre d'actionnaires nouveaux : 99

Rachats effectués

Montant: -30 206 969
Nombre de titres rachetés: 301 137
Nombre d'actionnaires sortant: 100

Capital au 30-09-2015

Montant: 26 910 333 (*)
Nombre de titres: 268 425
Nombre d'actionnaires : 573

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-07-2015. La valeur du capital en fin de la période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-07-2015 au 30-09-2015).

Ainsi la valeur du capital en fin de la période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début de période	26 910 333
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 565
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	11 365
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-1 859
Capital au 30-09-2015	26 924 404

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2015 au 30-09-2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Rémunération du gestionnaire	83 438	231 651	76 118	190 157	265 979
Total	83 438	231 651	76 118	190 157	265 979

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit le paiement d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2015 s'élève à 83 438 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01-07-2015 au 30-09-2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Redevance CMF	9 428	26 174	8 601	21 486	30 053
TCL	995	3155	896	2533	3 484
Autres impôts et taxes	-	-	100	100	200
Total	10 423	29 329	9 597	24 119	33 737

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 22.026.750, un actif net de D : 21.978.184 et un bénéfice de la période de D : 165.610.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 septembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période 21,48% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 26 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	12 094 180	8 555 909	9 283 656
Obligations et valeurs assimilées		11 368 971	7 831 390	8 552 873
Tires des Organismes de Placement Collectif		725 209	724 519	730 783
Placements monétaires et disponibilités		9 722 582	7 189 751	8 956 288
Placements monétaires	5	9 719 318	7 186 111	8 955 670
Disponibilités		3 264	3 640	618
Créances d'exploitation	6	209 988	76 089	72
TOTAL ACTIF		22 026 750	15 821 748	18 240 016
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	46 595	33 053	34 224
Autres créditeurs divers	8	1 971	1 394	7 006
TOTAL PASSIF		48 566	34 447	41 230
ACTIF NET				
Capital	9	21 437 912	15 413 240	17 629 711
Sommes distribuables				
Sommes distribuable de l'exercice clos		151	24	28
Sommes distribuables de la période		540 121	374 037	569 047
ACTIF NET		21 978 184	15 787 301	18 198 786
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 026 750	15 821 748	18 240 016

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Revenus du portefeuille-titres	10	138 651	401 738	73 690	200 523	300 629
Revenus des obligations et valeurs assimilées		138 651	377 179	73 690	192 829	292 935
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	24 559	-	7 694	7 694
Revenus des placements monétaires	11	67 070	194 975	72 785	181 031	237 960
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		205 721	596 713	146 475	381 554	538 589
Charges de gestion des placements	12	(46 595)	(126 022)	(33 053)	(82 517)	(116 741)
REVENU NET DES PLACEMENTS		159 126	470 691	113 422	299 037	421 848
Autres charges	13	(5 797)	(15 713)	(4 062)	(10 181)	(14 603)
RESULTAT D'EXPLOITATION		153 329	454 978	109 360	288 856	407 245
Régularisation du résultat d'exploitation		88 436	85 143	56 796	85 181	161 802
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		241 765	540 121	166 156	374 037	569 047
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(88 436)	(85 143)	(56 796)	(85 181)	(161 802)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		12 081	7 313	6 143	8 537	17 184
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		200	740	(275)	(6 485)	(6 005)
Frais de négociation de titres		-	(1)	(11)	(21)	(29)
RESULTAT DE LA PERIODE		165 610	463 030	115 217	290 887	418 395

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2014</i>	<i>Année 2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	165 610	463 030	115 217	290 887	418 395
Résultat d'exploitation	153 329	454 978	109 360	288 856	407 245
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	12 081	7 313	6 143	8 537	17 184
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	200	740	(275)	(6 485)	(6 005)
Frais de négociation de titres	-	(1)	(11)	(21)	(29)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(505 900)	-	(428 501)	(428 501)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 582 027	3 822 268	2 975 140	7 131 692	9 415 669
 Souscriptions					
- Capital	13 562 448	32 285 433	8 570 081	20 846 452	27 729 947
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 285)	3 229	71	1 172	5 929
- Régularisation des sommes distribuables	275 567	926 344	177 806	618 427	828 951
 Rachats					
- Capital	(9 067 897)	(28 481 890)	(5 651 566)	(13 963 458)	(18 641 885)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 293	(6 623)	(247)	(127)	(2 599)
- Régularisation des sommes distribuables	(187 099)	(904 225)	(121 005)	(370 774)	(504 674)
 VARIATION DE L'ACTIF NET	4 747 637	3 779 398	3 090 357	6 994 078	9 405 563
 ACTIF NET					
En début de période	17 230 547	18 198 786	12 696 944	8 793 223	8 793 223
En fin de période	21 978 184	21 978 184	15 787 301	15 787 301	18 198 786
 NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	169 189	176 091	124 873	85 242	85 242
En fin de période	214 082	214 082	154 048	154 048	176 091
 VALEUR LIQUIDATIVE	102,662	102,662	102,483	102,483	103,349
 TAUX DE RENDEMENT	0,81%	2,46%	0,79%	2,37%	3,21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2015, à D : 12.094.180 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées	11 024 388	11 368 971	51,73%	
Obligations	5 103 262	5 263 501	23,95%	
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	90 000	91 694	0,42%
Obligations AIL 2014-1 au taux de 7,3 %	2 500	200 000	201 978	0,92%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	2 000	131 301	131 831	0,60%
Obligations AMEN BANK SUB 2014 au taux de 7,35%	2 000	200 000	206 959	0,94%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2%	1 000	100 000	105 050	0,48%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	42 856	44 200	0,20%

Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3 %	1 500	90 000	93 567	0,43%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	42 500	43 862	0,20%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	107 145	111 879	0,51%
Obligations BTK 2014-1 au taux de 7,35%	4 000	400 000	418 687	1,91%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	40 000	40 970	0,19%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5 %	1 000	60 000	61 889	0,28%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	120 000	125 505	0,57%
Obligations CIL 2014-1 CAT A au taux de 7,2%	2 500	200 000	202 455	0,92%
Obligations CIL 2014-2 au taux de 7,6%	3 500	350 000	364 226	1,66%
Obligations CIL 2015-1 au taux de 7,65%	2 000	200 000	203 612	0,93%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	24 000	24 780	0,11%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	2 000	39 760	41 440	0,19%
Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9 %	1 200	72 000	73 488	0,33%
Obligations HL 2014-1 au taux de 7,65%	3 500	350 000	369 718	1,68%
Obligations HL 2015-1 au taux de 7,72%	2 000	200 000	200 542	0,91%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	20 000	20 373	0,09%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	100 000	101 865	0,46%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9 %	1 500	90 000	92 620	0,42%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	133 300	136 264	0,62%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	2 900	57 460	58 574	0,27%
Obligations TLG 2011-2 au taux de 5,95 %	800	31 520	33 148	0,15%
Obligations TLG 2012-2 au taux de 6,3 %	1 000	60 000	62 146	0,28%
Obligations TUNISIE LEASING 2013-1 au taux de 7%	2 000	160 000	168 910	0,77%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	80 000	83 067	0,38%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	155 947	0,71%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-1 au taux de 7,2%	1 000	80 000	81 964	0,37%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-2 CAT B au taux de 7,8%	3 000	300 000	314 873	1,43%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2015-1 CAT B au taux de 7,9 %	1 500	150 000	152 435	0,69%

Obligations TUNISIE LEASING 2015-1 CAT B au taux de 7,85%	2 000	200 000	204 770	0,93%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	160 000	160 793	0,73%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3 %	1 000	71 420	74 023	0,34%
Obligations UIB SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4 %	2 000	200 000	203 397	0,93%
Emprunt National		315 431	322 370	1,47%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT B au taux de 6,15%	1 000	100 000	101 385	0,46%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	100 000	101 430	0,46%
Obligations EMPRUNT NATIONAL 14 CAT A au taux de 5,95%	12 499	115 431	119 555	0,54%
Bons du trésor assimilables		5 605 695	5 783 100	26,31%
BTA 10-2015 - 5%	300	295 100	311 595	1,42%
BTA 01-2018 - 5,3%	300	295 050	306 088	1,39%
BTA 10-2018 - 5,5%	200	193 450	205 270	0,93%
BTA 03-2019 - 5,5%	200	196 180	202 115	0,92%
BTA 02-2020 - 5,5%	700	676 325	701 307	3,19%
BTA 10-2020 - 5,5%	1 200	1 155 990	1 215 140	5,53%
BTA 01-2021 - 5,75%	900	871 150	906 003	4,12%
BTA 05-2022 - 6,9%	700	769 500	758 557	3,45%
BTA 08-2022 - 5,6%	500	478 400	484 309	2,20%
BTA 04-2024 - 6%	700	674 550	692 716	3,15%
Titres des Organismes de Placement Collectif		720 102	725 209	3,30%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	6 967	720 102	725 209	3,30%
Total		11 744 490	12 094 180	55,03%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				54,91%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2015 à D : 9.719.318 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% Actif net
Dépôt à vue		4 712 996	4 729 126	21,52%
Banque Nationale Agricole		4 712 996	4 729 126	21,52%
Billet de trésorerie	1 000 000	980 488	992 195	4,51%
SOTEMAIL au 18/11/2015 au taux de 7,50%	1 000 000	980 488	992 195	4,51%
Certificat de dépôt	4 000 000	3 991 567	3 997 997	18,19%
Union Factoring au 03/10/2015 au taux de 7,20%	500 000	495 257	499 841	2,27%
BNA au 01/10/2015 au taux de 4,75%	1 000 000	998 946	1 000 000	4,55%
BNA au 04/10/2015 au taux de 4,75%	500 000	499 473	499 842	2,27%
BNA au 08/10/2015 au taux de 4,75%	500 000	499 473	499 631	2,27%
Attijari Bank au 10/10/2015 au taux de 4,75%	500 000	499 473	499 526	2,27%
Attijari Bank au 09/10/2015 au taux de 4,75%	1 000 000	998 946	999 157	4,55%
Total général		9 685 051	9 719 318	44,22%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				44,13%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2015 à D : 209.988 contre D : 76.089 au 30 septembre 2014 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et rachats	209 909	75 618	-
Produits à recevoir	-	84	-
Autres	79	387	72
Total	209 988	76 089	72

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2015 à D : 46.595 contre D : 33.053 au 30 septembre 2014 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Maxula Bourse	31 237	22 158	22 943
Banque Nationale Agricole (dépôt)	9 215	6 537	6 267
Banque Nationale Agricole (distribution)	6 143	4 358	5 014
Total	46 595	33 053	34 224

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2015 à D : 1.971 contre D : 1.394 au 30 septembre 2014 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	-	5 476
Redevance du CMF	1 722	1 270	1 324
TCL	175	124	135
Dividendes à payer	12	-	-
Autres	62	-	71
Total	1 971	1 394	7 006

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2015, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2014

Montant	17 629 711
Nombre de titres	176 091
Nombre d'actionnaires	304

Souscriptions réalisées

Montant	32 285 433
Nombre de titres émis	322 477
Nombre d'actionnaires nouveaux	403

Rachats effectués

Montant	(28 481 890)
Nombre de titres rachetés	(284 486)
Nombre d'actionnaires sortants	(345)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 313
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	740
Régularisation des sommes non distribuables	(3 394)
Frais de négociation de titres	(1)

Capital au 30-09-2015

Montant	21 437 912
Nombre de titres	214 082
Nombre d'actionnaires	362

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 138.651 pour la période allant du 1.07.2015 au 30.09.2015 contre D : 73.690 à l'issue de la même période close le 30.09.2014, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- intérêts	75 062	216 515	49 199	125 982	187 921
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- intérêts (BTA)	63 589	160 664	24 491	66 847	105 014
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs					
Revenus des titres OPCVM					
- Dividendes	-	24 559	-	7 694	7 694
TOTAL	138 651	401 738	73 690	200 523	300 629

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1.07.2015 au 30.09.2015 à D : 67.070 contre D : 72.785 à l'issue de la même période close le 30.09.2014, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Intérêts des dépôts à vue	16 130	40 138	11 161	24 826	36 267
Intérêts des certificats de dépôt	39 233	86 115	28 822	76 425	97 518
Intérêts des billets de trésorerie	11 707	68 722	32 802	79 780	104 175
TOTAL	67 070	194 975	72 785	181 031	237 960

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1.07.2015 au 30.09.2015 à D : 46.595 contre D : 33.053 à l'issue de la même période close le 30.09.2014, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2015</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2015</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Année</u> <u>2014</u>
Commission de gestion	31 237	84 484	22 158	55 319	78 262
Commission de dépôt	9 797	24 923	6 537	16 319	23 087
Commission de distribution	5 561	16 615	4 358	10 879	15 392
Total	46 595	126 022	33 053	82 517	116 741

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1.07.2015 au 30.09.2015 à D : 5.797 contre D : 4.062 à l'issue de la même période close le 30.09.2014, et se détaillent comme suit :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2015</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2015</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Année</u> <u>2014</u>
Redevance du CMF	5 206	14 081	3 693	9 220	13 044
TCL	515	1 481	367	950	1 344
Autres	76	151	2	11	215
Total	5 797	15 713	4 062	10 181	14 603

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et financière de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, la BNA perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

ATTIJARI VALEURS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2015.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêté au 30 Septembre 2015.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2015, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissons l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ Le solde de poste « créances d'exploitation » s'élève au 30 Septembre 2015 à 105 386 Dinars. Il comprend la dernière échéance en principal et en intérêts du 12 Septembre 2015 de l'emprunt obligataire « S.I.H-MOURADI 2008 TR-B », qui demeure impayée à la date d'émission de ce rapport.

Selon les informations disponibles, la société « S.I.H. » a reporté le remboursement de cette échéance au 12 Octobre 2015 puis au 12 Novembre 2015. Il est actuellement très incertain d'anticiper sur le sort final de cette affaire et aucune dépréciation de cette créance n'a été constituée dans les états financiers pour couvrir le risque de défaut de paiement.

2/ La société « ATTIJARI VALEURS SICAV » emploie 30,14 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité et en dehors des observations formulées au niveau des points 1 et 2 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV» arrêtés au 30 Septembre 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2015.

Tunis, le 30 Octobre 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN

(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	2 129 176	1 835 834	1 943 469
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 765 452	1 593 560	1 698 112
b - Obligations et Valeurs assimilées		363 725	242 273	245 357
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		963 938	1 240 222	1 371 263
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-4	963 938	1 240 222	1 371 263
AC 3 - Créances d'exploitation	3-5	105 386	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		3 198 500	3 076 056	3 314 732
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-8	14 106	13 371	13 519
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	261 440	273 682	257 946
TOTAL PASSIF		275 547	287 053	271 465
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-6	2 880 241	2 726 049	2 993 562
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	42 712	62 953	49 705
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		19	2	1
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		42 693	62 952	49 704
ACTIF NET		2 922 953	2 789 003	3 043 267
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 198 500	3 076 056	3 314 732

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2015
 (Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	
	18 356	73 291	14 349	111 219	114 302	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	18 356	73 291	14 349	111 219	114 302
a - Dividendes		12 728	58 908	10 242	101 274	101 274
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 628	14 383	4 107	9 945	13 028
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	3 413	14 061	279	935	1 244
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 769	87 352	14 628	112 153	115 546
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-10	-12 889	-38 223	-12 154	-36 660	-48 962
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 880	49 129	2 474	75 493	66 584
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-11	-2 234	-6 429	-4 269	-12 524	-16 867
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 646	42 700	-1 795	62 969	49 717
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-6	-	-17	-13
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 646	42 693	-1 795	62 952	49 704
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	6	-	17	13
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-188 980	-157 098	-138 560	-220 166	354
* +/- values réalisées sur cession des titres		-7 971	43 855	20 988	95 649	144 818
* Frais de négociation de titres		-46	-2 271	-354	-2 762	-4 627
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-190 351	-72 815	-119 721	-64 311	190 262

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2015
(Unité : en Dinars)

Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
--	--	--	--	--

AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant

des opérations d'exploitation

a - Résultat d'exploitation	6 646	42 700	-1 795	62 969	49 717
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-188 980	-157 098	-138 560	-220 166	354
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-7 971	43 855	20 988	95 649	144 818
d - Frais de négociation de titres	-46	-2 271	-354	-2 762	-4 627
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-49 722	-	-49 841	-49 841

AN 3 - Transaction sur le capital

a - Souscriptions	-	2 224	-	-	10 074
* Capital	-	1 500	-	-	7 300
* Régularisation des sommes non distrib.	-	694	-	-	2 563
* Régularisations des sommes distrib.	-	30	-	-	211
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-3 499	-13 882
* Capital	-	-	-	-2 500	-9 800
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-953	-3 829
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-46	-253
* Droits de sortie	-	-	-	-	-

VARIATION DE L'ACTIF NET

-190 351	-120 313	-119 721	-117 651	136 613
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------------

AN 4 - Actif Net

a - En début de période	3 113 304	3 043 267	2 908 723	2 906 653	2 906 653
b - En fin de période	2 922 953	2 922 953	2 789 002	2 789 002	3 043 267

AN 5 - Nombre d'actions

a - En début de période	20 538	20 523	20 523	20 548	20 548
b - En fin de période	20 538	20 538	20 523	20 523	20 523

VALEUR LIQUIDATIVE

142,319	142,319	135,896	135,896	148,286
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

DIVIDENDE DISTRIBUE

-	2,421	-	2,427	2,427
---	-------	---	-------	-------

AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE

-6,11%	-2,39%	-4,12%	-2,22%	6,54%
---------------	---------------	---------------	---------------	--------------

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2015, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 2 129 176 DT contre 1 835 834 DT au 30/09/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Coût d'acquisition	1 794 047	1 571 610	1 455 642
- Actions et droits rattachés	1 360 402	1 208 010	1 082 906
- Titres OPCVM	80 267	123 600	132 736
- Obligations et valeurs assimilées	353 378	240 000	240 000
Plus ou moins values potentielles	325 373	261 950	482 470
- Actions et droits rattachés	328 719	266 108	482 132
- Titres OPCVM	-3 936	-4 158	338
- Obligations et valeurs assimilées	590	-	-
Retenue à la Source sur Obligations et valeurs assimilées	499	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	9 257	2 274	5 357
Total	2 129 176	1 835 834	1 943 469

L'état détaillé du portefeuille est présenté comme suit :

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 18 356 DT pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015 contre un montant de 14 349 DT pour la même période en 2014, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ^{ème} Trimestre 2015		3 ^{ème} Trimestre 2014		31/12/2014
	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2014	31/12/2014	
- Revenus des actions	12 728	54 995	10 242	63 208	63 208
- Revenus des Titres OPCVM	-	3 913	-	38 066	38 066
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	5 628	14 383	4 107	9 945	13 028
Total	18 356	73 291	14 349	111 219	114 302

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015, à 3 413 DT contre 279 DT pour la même période en 2014, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et sur billets de trésorerie.

Libellé	3^{ème} Trimestre 30/09/2015		3^{ème} Trimestre 30/09/2014		31/12/2014
	2015	2014	2014	2014	2014
- Intérêts/ compte courant	3 413	7 036	279	935	1 244
- Intérêts/ Billets de trésorerie	-	7 025	-	-	-
Total	3 413	14 061	279	935	1 244

3- 4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 963 938 DT contre 1 240 222 DT au 30/09/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Avoirs en banque	782 913	1 226 748	1 377 031
- Sommes à l'encaissement	179 595	13748	-3 249
- Sommes à régler	-2 035	-572	-2 827
- intérêts sur compte courant	3 465	298	308
Total	963 938	1 240 222	1 371 263

3- 5 Note sur les créances d'exploitations :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 105 386 Dinars et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Obligations SIHM 2008	100 000	-	-
- Intérêts sur Obligations SIHM 2008	5 120	-	-
- Intérêts de retards SIHM 2008	266	-	-
Total	105 386 (*)	-	-

(*) Ce montant concerne la dernière annuité de l'emprunt obligataire « S.I.H MOURADI 2008 TRB », qui s'élève en principal et en intérêts à 105 386 Dinars et dont l'échéance est le 12 Septembre 2015. Cette échéance demeure non encaissée à ce jour.

3-6 Note sur le capital

- Capital au 30/06/2015

- Montant	3 077 238
- Nombre de titres	20 538
- Nombre d'actionnaires	51

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	-188 980
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-7 971
- Frais de négociation de titres	-46

- Capital au 30/09/2015

- Montant	2 880 241
- Nombre de titres	20 538
- Nombre d'actionnaires	51

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice encours	42 693	62 952	49 704
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	2	1
Total	42 712	62 954	49 705

Les sommes distribuables de l'exercice en cours et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	42 700	-6	-	42 693
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	-	-	19
Total	42 719	-6	-	42 712

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 14 106 DT contre un solde de 13 371 DT au 30/09/2014, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
-Gestionnaire	9 054	8 537	8 641
-Dépositaire	5 053	4 834	4 878
Total	14 106	13 371	13 519

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2015 à 261 440 DT contre un solde de 273 682 DT au 30/09/2014 détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	2 281	5 777	7 038
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	26 980	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 249	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 866	5 866
- Dividende à payer exercice 2007	8 881	8 881	8 881
- Dividende à payer exercice 2008	5 746	24 547	5 746
- Dividende à payer exercice 2009	13 696	13 696	13 696
- Dividende à payer exercice 2010	10 283	10 283	10 283
- Dividende à payer exercice 2011	8 334	8 334	8 334
- Dividende à payer exercice 2012	7 772	7 772	7 772
- Dividende à payer exercice 2013	8 965	8 965	8 965
- Dividende à payer exercice 2014	9 360	-	-
- CMF à payer	243	248	269
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	43 018	42 303	44 019
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12 423
- Etat à payer	-	15	82
Total	261 440	273 682	257 946

3-10 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements totalisent du 01/07/2015 au 30/09/2015 12 889 DT contre 12 154 DT pour la même période en 2014 et se détaillent ainsi :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2015		3^{ème} Trimestre 2014		
	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014	31/12/2013	
- Rémunération du gestionnaire	9 053	26 847	8 537	25 749	34 390
- Rémunération du dépositaire	3 836	11 376	3 617	10 911	14 572
Total	12 889	38 223	12 154	36 660	48 962

3-11 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent sur la période du 01/07/2015 au 30/09/2015 à 2 234 DT, contre 4 269 DT à la même période en 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2015		3^{ème} Trimestre 2014		
	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014	31/12/2013	
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 260	3 740	1 261	3 740	5 000
- Redevance CMF	767	2 275	723	2 182	2 914
- Frais de publicité et publications	-	-	2 016	5 983	8 000
- Services Bancaire et Autres charges	33	99	135	182	316
- TCL	174	315	134	437	637
Total	2 234	6 429	4 269	12 524	16 867

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,18% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au 30/09/2015 s'élève à 26 847 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 30/09/2015 s'élève à 11 376 DT TTC

PORTEFEUILLE AU 30/09/2015

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% Actif	% K EMIS
ACTIONS & DROITS RATTACHES		1 360 402,438	1 689 120,912	52,810%	
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	66,350	0,002%	0,000%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	9	259,175	135,000	0,004%	0,001%
ASSAD	6 050	50 308,356	33 220,550	1,039%	0,050%
ATTIJARI LEASING	8 537	138 796,257	197 870,586	6,186%	0,402%
BIAT	2 297	153 022,646	183 805,940	5,747%	0,014%
BNA	3 000	38 057,434	39 204,000	1,226%	0,009%
ESSOUKNA	17 269	62 792,448	68 523,392	2,142%	0,342%
MAGASIN GENERAL	300	9 417,000	7 500,000	0,234%	0,003%
MONOPRIX	9 800	135 431,421	120 814,400	3,777%	0,049%
MPBS	6 600	46 474,800	42 913,200	1,342%	0,033%
SFBT	6 951	49 838,762	156 182,019	4,883%	0,007%
SIMPAR	4 328	134 451,806	166 801,120	5,215%	0,393%
DA 2/9 SIMPAR 2014	5	32,470	42,250	0,001%	0,001%
SOTUVER	11 959	53 602,061	37 431,670	1,170%	0,055%
SPDIT SICAF	11 500	69 830,916	155 215,500	4,853%	0,041%
TUNISIE LEASING	2 033	37 085,323	40 389,611	1,263%	0,023%
DA 2/4 3TUNISIE LEASING2015	8	6,432	6,400	0,000%	0,000%
DA3/83TUNISIE LEASING2014	3	2,016	2,070	0,000%	0,000%
TUNIS RE	9 825	80 328,708	79 896,900	2,498%	0,049%
TUNISIE PROFILE	9 000	29 040,912	31 176,000	0,975%	0,020%
UADH	38 462	250 003,000	294 888,154	9,220%	0,104%
UBCI	1 208	17 609,922	30 562,400	0,956%	0,006%
DA 8/33 UBCI 2013	16	56,544	81,600	0,003%	0,000%
DA 3/40 SOTUVER 2015	11 959	3 838,839	2 391,800	0,075%	0,055%
OPCVM		80 267,191	76 330,680	2,386%	
ATTIJARI FCP CEA	6 035	80 267,191	76 330,680	2,386%	6,428%
TITRE EMIS PAR L'ETAT		353 378,000	363 724,816	11,372%	
EMPRUNT NATIONAL	1 400	140 000,000	142 020,896	4,440%	NS
BTA5.75%JANVIER2021	9 165	213 378,000	221 703,920	6,931%	NS
TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		1 794 047,629	2 129 176,408	66,568%	